

Informations pratiques

Inscriptions

Les inscriptions au centre de loisirs se déroulent sur l'Espace citoyen, accessible depuis le site de la Ville, et à l'Accueil enfance famille, à l'Hôtel de Ville.

Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial
- l'attestation d'assurance valide
- la notification « aides au temps libre » de la CAF,
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant.

Périodes d'inscriptions pour l'année 2023/2024 :

- vacances d'automne : 25 au 29 septembre 2023
- vacances d'hiver : 29 janvier au 02 février 2024
- vacances de printemps : 25 au 29 mars 2024
- vacances d'été : 27 mai au 07 juin 2024
- mercredi (année scolaire 2024/2025) : 17 juin au 28 juin 2024

Coordonnées

**Accueil Enfance Famille
Hôtel de Ville,**

Esplanade Tony-Larue

Accueil Enfance famille 02.35 68.99.04

Courriel aef@grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : **maternel** 02 35 68 91 74 / **élémentaire** 02 35 69 15 32
Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Cavaillès, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange Accueil du mercredi

Année scolaire 2023/2024



Informations générales

Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible jusqu'à 11 ans révolus (moins de 12 ans). Les règlements intérieurs sont disponibles en mairie à l'Accueil Enfance Famille et sur le site de la ville

Période d'inscription du lundi 19 juin au vendredi 30 juin 2023. En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée en liste d'attente.

Deux possibilités d'inscription ou d'annulation : le site de la ville, www.grandquevilly.fr puis **Espace Citoyen** ou à **l'Accueil Enfance Famille** (au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville).

Par défaut votre enfant est inscrit tous les mercredis de l'année scolaire. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant aille au centre de loisirs tous les mercredis, vous pouvez modifier votre réservation dans votre espace citoyen, dans l'onglet réservation, sinon par mail ou en vous rendant à l'Accueil Enfance Famille dans le respect des délais prescrits.

	Lieu d'accueil	Age de l'enfant	Type d'inscription
Centre Les Tout-Petits	Ecole maternelle Jean-Cavaillès	Toute petite et petite section	- Inscription journée - Inscription matin
Centre maternel	Centre Léo-Lagrange, Chêne à Leu	Moyenne et grande section	- Inscription journée - Inscription matin
Centre élémentaire		De 6 à 11 ans	- Inscription après-midi

Un accueil et un départ échelonnés sont organisés directement sur les sites entre **8h et 9h15** et entre **16h30 et 18h**.

Le départ des enfants inscrits à la demi-journée matin se fait de **11h50 à 12h15** et l'arrivée des inscrits à la demi-journée après-midi de **13h15 à 13h30**.

La Restauration : **pour les accueils à la demi-journée la restauration n'est pas possible**. Le **centre Les Tout-Petits** déjeunera au village scolaire, le **centre élémentaire à Jean-Zay/Henri-Rivière**, et le **centre maternel** déjeunera sur place.

La journée type est affichée à l'entrée des centres de loisirs. Pour toutes vos questions, l'équipe d'animation est à votre écoute, chaque mercredi, pendant les temps d'accueil et de départ échelonnés. Pour toute question préalable, vous pouvez contacter l'Accueil Enfance Famille.

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé en fonction de son quotient familial. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen.

Tarifs au 01/01/2023

Facturation Mercredi	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarification plancher	Tarification plafond	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif journée	4,28€	8,56€	29,96 €	34,24€
Tarif demi- journée	2,14€	4,28€	14,98€	17,12€

Toute inscription vaut facturation, paiement sur facture après chaque trimestre scolaire (appelé session) soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

Les annulations n'entraînant pas de facturation doivent avoir lieu **2 semaines avant le mercredi concerné**. Par exemple pour annuler le mercredi 6 septembre 2023, vous devez impérativement procéder à l'annulation avant le mercredi 23 août 2023. Au-delà de ces dates, il est nécessaire de fournir un justificatif, selon la liste énoncée dans le règlement intérieur (remis à l'Accueil Enfance Famille), 8 jours au plus tard après chaque session.

Périodes facturées :

- Session 1 : du 04/09 au 22/12/2023
- Session 2 : du 08/01 au 19/04/2024
- Session 3 : du 06/05 au 05/07/2024

Les tarifs sont susceptibles d'être actualisés en janvier 2024, selon l'évolution de votre quotient familial.